

PROSPECTIVE ET TRAVAIL

Groupe d'Etudes Prospectives
sur les Problèmes du Travail

C'est à la demande du président Edgar Faure, alors Ministre Chargé des Affaires Sociales, que s'est constitué en France à la fin de 1972 un groupe d'études chargé de dessiner les grands traits d'une prospective de la recherche scientifique sur les problèmes du travail. Présidé par M. Gérard Antoine, recteur de l'Université d'Orléans et président du Comité de coordination de la recherche scientifique, le groupe a remis, en février 1973, après plusieurs réunions, un rapport préconisant un ensemble de recherches sur l'organisation du travail. Cette recherche exploratoire

correspondait à un besoin évident, dans la mesure où les problèmes du travail bénéficient en France d'un effort de recherche considérable, mais très éparpillé et très désorganisé. Il existe en effet une soixantaine de centres dont la moitié se consacre essentiellement aux études sur l'emploi et le travail : les autres centres travaillent plus ou moins irrégulièrement sur ce thème ; ceci correspond à un potentiel de l'ordre de 350 personnes, qui paraît donc assez important, mais reste sous-exploité par manque de coordination. Cette dispersion tient en partie

au fait que le travail ne constitue pas un champ isolé, défini : on ne peut séparer l'étude des problèmes du travail de celle de la répartition du temps entre diverses activités, de la mobilité professionnelle et de la localisation des activités, pour ne citer que ces exemples. Ceci signifie donc que toute recherche sur ce thème devra à l'avenir se préoccuper d'aspects aussi bien sociologiques qu'économiques : la prospective du travail constitue d'ailleurs un terrain d'expérience tout indiqué pour l'organisation d'équipes de recherche pluridisciplinaires.

Dès le départ, est apparue la difficulté d'atteindre notre objectif : l'élaboration d'une prospective de la recherche dans le domaine du travail. Deux risques au moins sont en effet à conjurer : d'une part, celui de dessiner l'avenir de la recherche par simple prolongement linéaire du passé et du présent ; d'autre part, celui du prophétisme futurologique. Piège de la facilité d'un côté, de la séduction de l'autre. Pour les éviter, il nous a paru utile, pour la bonne raison que cela n'était pas encore fait, de dresser un inventaire des recherches en cours et des thèmes importants à exploiter.

Mais il fallait mettre en perspective et hiérarchiser cette liste des thèmes en fonction des faits reconnus comme plus particulièrement « porteurs d'avenir », autant dire en fonction de l'image que nous pouvons déjà nous proposer des conditions futures de travail et de vie.

Comment vont évoluer les conditions de travail et le mode de vie ? Y aura-t-il un développement homogène des différents facteurs qui constituent les « conditions de travail » ? Ce qui apparaît de manière assez claire, c'est la croissance de la dimension humaine dans tout ce qui se rapporte au travail. On doit en tenir compte pour le développement des études sur les problèmes du travail, qui doit nécessairement accompagner le passage du « quantitatif » au « qualitatif » dans les sociétés post-industrielles.

Les objectifs de la recherche

L'ampleur même du sujet conduit à la nécessité d'un reclassement des thèmes, en fonction de l'urgence des besoins à court et à long terme. Pour les priorités à court terme, on a privilégié les recherches à mener selon deux axes différents : d'une part, celles qui aboutiront à la maîtrise d'un meilleur outil statistique et d'une méthodologie mieux adaptée, propre à aider au développement de la recherche, et d'autre part, celles qui visent à la correction des injustices les plus criantes en matière de travail. Pratiquement cela se traduit ainsi :

a) Etablissement d'une véritable « comptabilité sociale » : en effet, de nombreuses études butent sur la dispersion, l'incohérence ou l'inexistence de statistiques sérieuses et contrôlées. L'apport, en ce domaine, d'une recherche menée par une équipe de statisticiens, de sociologues, d'économistes, de spécialistes des sciences administratives, serait d'un intérêt certain : elle pourrait servir de base à d'autres investigations.

b) Définition de micro-indicateurs permettant d'apprécier la dimension sociale dans les performances des organisations, et qui serait de nature à fournir des éléments favorisant l'évaluation des diverses mesures sociales et rendant possible le lancement d'expériences pilotes.

c) Analyse des procédures de décision lors de l'élaboration d'une loi, en matière sociale. Il serait intéressant d'apprécier le rôle respectif que jouent les divers partenaires concernés et comment ils interviennent.

Il paraît aussi indispensable d'analyser les causes des hésitations des jeunes à entrer dans la vie active, l'action des organisations permettant la restitution de l'autonomie aux travailleurs situés au bas de la hiérarchie, et les problèmes spécifiques à certaines catégories de travailleurs (les femmes, les travailleurs immigrés, les personnes âgées, les handicapés).

Au centre de ces recherches se situent la qualité de l'emploi et son adaptation aux attentes et aux aspirations des travailleurs. L'ampleur des manifestations sociales constatées : travail marginal des jeunes, grèves des O.S., difficultés d'emploi des handicapés ou des personnes âgées, en fait un problème urgent.

Perspective à long terme

Dans une perspective à long terme, il serait bon de mener des recherches sur l'organisation générale du travail à la fois dans l'espace et dans le temps. Cela conduit à envisager une approche pluri-disciplinaire faisant appel à des spécialistes aux horizons très divers, mais tous cependant inquiets de l'homme. En effet, la vie de l'homme au travail sera de moins en moins indépendante des conditions hors travail, qu'il s'agisse du logement, des transports, de l'âge de la retraite ou de la durée des congés. Dans ce domaine, il convient de mener des recherches très libres, très ouvertes à l'ensemble du possible, de manière à ne négliger aucune des solutions qu'il faudra peut-être appliquer demain : par exemple, étude des répartitions possibles dans la vie d'un homme des différents moments : formation, travail, loisir ; expérimentation d'un système « crédit de temps » où chacun, comptable de son temps, sera en mesure de le gérer au mieux de ses désirs et intérêts ; recherche sur les conséquences de l'informatique, sur les conditions de travail et les relations professionnelles.

Tout autant que le thème étudié, comptera la façon de l'appréhender, selon par exemple qu'il est fait appel à une méthode mono ou pluri-disciplinaire...

La liste des thèmes de recherche recensés fait apparaître des lacunes et des besoins, dont l'indication relève déjà de la prospective. En fait de lacunes, l'une des plus urgentes à combler est le manque d'analyses systématiques consacrées à ce qui s'invente en matière de conditions de travail et de vie sociale dans les pays les plus avancés du point de vue de l'industrie, de la technologie et de la recherche.

Un autre moyen d'entrer à coup sûr dans les voies de la prospective est d'inciter les partenaires sociaux à s'engager eux-mêmes dans des expériences qui puissent devenir expériences-pilotes, et d'observer méthodiquement la mise en train, le déroulement et les résultats de ces tentatives.

Une ouverture vers les expériences étrangères paraît indispensable : on ne saurait désormais s'en tenir à des bilans nationaux, si prospectifs soient-ils dans leur souci de faire ressortir les manques et les besoins ou les attentes.

Vers une fondation européenne ?

Dans une économie de plus en plus ouverte aux échanges internationaux, les problèmes de travail ne peuvent plus être traités au niveau d'un seul pays. C'est une évidence pour le travail frontalier, pour les immigrants qui exigent une cohérence entre les réglementations des divers pays. Mais cela le sera également pour toutes les actions qui visent à l'amélioration des conditions de travail et qui, dès lors, ne sauraient manquer d'avoir une influence sur la productivité. Afin d'éviter de créer un déséquilibre entre les Etats membres de la Communauté européenne, ce qui freinerait considérablement le développement des mesures sociales propres à « humaniser » le travail, il paraît donc opportun d'étudier au niveau européen l'ensemble de ces problèmes.

C'est dans une telle perspective que le groupe s'est penché sur le projet d'une Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de travail et de vie, qui pourrait mener ses recherches en liaison avec un institut européen de l'environnement. Cet organisme traiterait des problèmes liés à l'amélioration des conditions de travail et à l'environnement conçu comme « l'ensemble des éléments qui constituent, dans la complexité de leurs relations, le cadre, le milieu, les conditions de vie ». En effet, l'amélioration des conditions de travail et de vie est inséparable de l'action en faveur d'un meilleur environnement. Ce point de vue est d'ailleurs chaudement défendu par les organisations syndicales qui souhaitent que priorité soit accordée à une politique de l'environnement sur les lieux de travail.

D'autre part, il serait artificiel de distinguer l'environnement des activités de travail, de celui des activités de loisir ou de celui de la vie familiale. Entre ces diverses activités, les interactions sont constantes et inévitables ; améliorer les conditions de travail sans modifier les autres serait totalement inutile. La dissociation des problèmes du travail et de ceux de l'environnement, justifiable au niveau de l'action concrète, ne l'est guère à celui des études à long terme nécessairement plus globalisantes. Toute recherche prospective qui vise à l'amélioration des conditions d'existence dans les sociétés post-industrielles doit tenir compte des caractéristiques du travail, de sa durée, de sa répartition dans le temps et l'espace, mais aussi, bien sûr, du logement, du transport et des possibilités de loisirs...

G.A.